



REPUBLIQUE  
FRANCAISE

DEPARTEMENT  
DU JURA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE D'OFFLANGES

### Séance du 27 juin 2025

<b>Nombre de conseillers :</b> En exercice : 11 Présents : 9 Votants : 9	L'an deux mille vingt-cinq, Le vingt-sept du mois de juin à vingt heures trente minutes, Le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de monsieur Jean-Claude THABARD, Maire.							
<b>Date de convocation :</b> 16/06/2025 <b>Date d'affichage :</b> 30/06/2025	<b>Présents :</b> Cédric BARBIER, Bruno CHAUCOUVERT, Ludivine GERARDIN, Jean-Marie GUELLE, Gilbert JACQUOT, Alexandre LENOBLE, Jean-Claude THABARD, Nicolas THABARD, Thierry VINCENT. <b>Excusés :</b> Claude COMTE, Jean-Michel GRAS,							
<table border="1"> <tr> <td rowspan="3">VOTE</td> <td>Abstention</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Contre</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Pour</td> <td>9</td> </tr> </table>	VOTE	Abstention	0	Contre	0	Pour	9	<b>Secrétaire de séance :</b> Nicolas THABARD.
VOTE		Abstention	0					
		Contre	0					
	Pour	9						

### DELIBERATION 2025-15

## Réhabilitation du mur de soutènement - Rue du Château d'Eau - Attribution du marché de travaux

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

VU les délibérations prises antérieurement pour l'opération citée en objet et notamment :

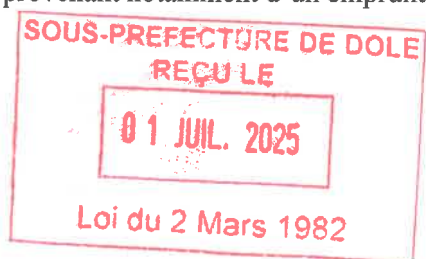
- n°2023-14 du 17/11/2023 retenant la proposition et attribuant la mission de Mandataire au SIDEC du Jura ;
- n°2024-10 du 08/03/2024 retenant l'offre de GEOLITHE (maître d'œuvre) ;
- n°2024-33 du 26/11/2024 approuvant le Projet établi par le Cabinet GEOLITHE estimant les travaux à 371 395,00 € HT, soit un montant toutes dépenses confondues de 450 000,00 € HT ;

CONSIDERANT les subventions escomptées ;

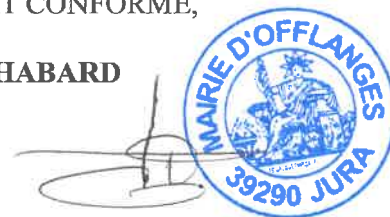
CONSIDERANT les résultats de la consultation lancée en procédure adaptée et le choix du pouvoir adjudicateur de retenir l'entreprise TETRA – 25580 ETALANS, pour un montant total de 373 157,00 € HT soit 447 788,40 € TTC ;

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ✓ **CONFIRME** le choix retenir l'entreprise TETRA – 25580 ETALANS, pour un montant total de 373 157,00 € HT soit 447 788,40 € TTC,
- ✓ **AUTORISE** le Président du SIDEC, mandataire, à passer le marché avec l'entreprise retenue,
- ✓ **PREND ACTE** que la dépense globale prévisionnelle pour l'opération de réhabilitation, est de 450 000,00 € HT soit 540 000,00 € TTC et arrête le plan de financement correspondant (ci-annexé),
- ✓ **DELEGUE** au Maire tous les pouvoirs dévolus à l'acheteur par le Code de la Commande publique nécessaires à la passation et l'exécution de l'ensemble des marchés de l'opération, y compris la passation des avenants quel que soit leur montant, dans la limite des crédits inscrits au budget.
- ✓ **S'ENGAGE** à assurer le financement de cette opération, par autofinancement interne et externe provenant notamment d'un emprunt.



POUR EXTRAIT CONFORME,  
Le Maire,  
Jean-Claude THABARD



## Commune d'OFFLANGES

## Réhabilitation du mur de soutènement - Rue du Château d'Eau

## PLAN DE FINANCEMENT INITIAL

DEPENSES PREVISIONNELLES		HT
<b>Montant des travaux</b>		373 157.00 €
HONORAIRES DE MAÎTRISE D'ŒUVRE		32 360.00 €
Étude géotechnique G2 - GEOTEC		9 500.00 €
Frais de coordination SPS (estimation)		3 000.00 €
Frais de mandat		14 900.50 €
Frais de publicité		800.00 €
Provision révision de prix, divers et imprévus		16 282.50 €
<b>TOTAL HT</b>		<b>450 000 €</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES HT</b>		<b>450 000 €</b>
SUBVENTIONS		MONTANT
État - DETR	<i>Sollicité (20%)</i>	90 000 €
CEREMA - Programme National Pont	<i>Sollicité (60%)</i>	270 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>360 000 €</b>
<b>AUTOFINANCEMENT INTERNE OU EXTERNE HT</b>		90 000 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>450 000 €</b>

Le maire,  
Jean-Claude THABARD.

